

BUREAU EXECUTIF

PROCES-VERBAL N°11 DU 17 MARS 2010

SAISON 2009/2010

Présents :

Mesdames : Valérie DELOUTRE, Laurence LACHAISE

Messieurs : Jean-Paul ALORO, Serge DELOUTRE, André GLAIVE, Pierre JEANROT, Jean-Marie SCHMITT

Assiste :

Madame : Chantal MAUVOIS

Excusés :

Madame : Virginie MOINEAU

Messieurs : Maurice BOISSEAU, Alain GRIGUER, David QUINTIN, Olivier SERRE

1. INTERVENTION DU PRESIDENT

En ouverture des travaux, le Président fait part de la décision prise par Maurice BOISSEAU d'arrêter définitivement son investissement en qualité de Secrétaire Général de la FFVB, poste pour lequel il avait été sollicité en 2009.

Le Bureau Exécutif entérine cette décision.

Serge DELOUTRE propose, en accord avec la Secrétaire Générale Adjointe, de nommer Monsieur Olivier SERRE en remplacement de Maurice BOISSEAU.

Il est fait mention de différentes parutions dans le journal « L'Equipe » et, plus particulièrement, du correctif de Monsieur Christian ALBE, paru le 16 Mars dont les propos n'engagent que lui et méritent des corrections.

Une note corrective sera adressée aux Ligues Régionales.

2. FINANCES

2.1 Procédure d'alerte

Des documents financiers nécessaires à la Commissaire aux Comptes afin de conclure à la nécessité ou non de poursuivre une procédure d'alerte, ont été adressés ce jour.

Quelques points financiers sont à préciser dans l'arrêté des comptes 2009 à savoir :

- les corrections suite au contrôle fiscal :
 - o récupération de la TVA (+ de 30 000 euros)
 - o estimation du redressement fiscal dont on ne connaît pas encore la somme définitive et qui a été provisionné à la hauteur de 7500 euros

Date de rédaction : 17/03/2010
Date d'approbation : Adopté par le Comité Directeur Fédéral N°5 des 16 et 17/04/2010
Date de diffusion : 22/04/2010
Auteur : Laurence LACHAISE

- la mise en conformité des cotisations sociales adaptées aux différents types de contrats de travail de l'Entraîneur National
- la trésorerie

Le plan de trésorerie présenté par la Directrice Administrative et Financière fait apparaître les constatations suivantes :

- les ligues sont débitrices d'un montant de 450 000 euros environ (à signaler que 2 ligues importantes sont à elles seules débitrices de 200 000 euros)
- la situation de trésorerie est délicate et, si le mois de Mars est assuré, la FFVB risque d'être en difficulté dès la fin Avril

Il est envisagé une série de pistes à explorer pour assurer la trésorerie fédérale :

- demander aux Ligues Régionales de se mettre à jour
- appel aux Ligues Régionales sur un prêt à 2 % sur 2 ans remboursable au plus tard en 2012, avec comme garantie une restitution par jeu d'écriture (courrier à rédiger en fin de réunion)
- prêt bancaire avec une caution (CNOSF)
- un rendez-vous sera pris par le Président auprès des responsables du CNOSF
- appel au soutien des licenciés : opération « un euro par mois pendant 12 (ou 10) mois » à mettre en place pour l'Assemblée Générale du mois de Juin

Il est certain qu'il est nécessaire de trouver une solution rapide au plan de la trésorerie. La Commissaire aux Comptes donne un mois pour reconstituer un fond de trésorerie.

2.2 Rencontre au Ministère

Une rencontre est prévue le 18/03/2010 avec le Directeur des Sports. Y assisteront Madame MAHIEU, Madame MAUVOIS, Monsieur DELOUTRE et Monsieur SCHMITT.

Cette réunion donnera la position du Ministère et son attitude éventuelle par rapport à la convention d'objectifs.

Le Bureau Exécutif suivra les recommandations éventuelles.

2.3 Budget prévisionnel 2010

Après avoir débattu sur la présentation technique d'un budget prévisionnel bâti à partir des résultats de l'exercice précédente, compte-tenu des dépenses qui ne seront pas reconduites (TQCM, Ligue Européenne) le Bureau Exécutif acte la nécessité de réduire de 300 000 euros supplémentaire le budget prévisionnel, sur la part du budget géré par la DTN afin de dégager des fonds pour affectation au passif.

Il demande à la DTN d'étudier la possibilité de réduction de certaines lignes budgétaires.

Il est également acté que toutes nouvelles recettes, non budgétées dans le prévisionnel, seraient pré-affectées pour 50 % sur le passif, et pour 50 % sur les fonds propres dédiés à la DTN (sur les lignes diminuées).

2.4 Engagement de trésorerie

Le DTN a communiqué un plan de dépenses à effectuer sur la trésorerie fédérale. Ce plan a été légèrement corrigé à la baisse. Il est évident que les engagements sollicités sont tous pris en charge dans la subvention de l'état. Toutefois, il sera difficile d'assurer la totalité de ces dépenses sans rentrée d'argent.

2.5 Gouvernance

Serge DELOUTRE et André GLAIVE proposent de réunir très vite une cellule de salut public (associatif), avec le concours du CNL. La date du Samedi 10 Avril est fixée.

Pierre JEANROT et Laurence LACHAISE ne souhaitent pas y participer.

3. DIVERS

Il est rappelé qu'un accord a été pris entre la LNV et la FFVB pour mutualiser le poste qui sera, à mi-temps, en charge de la DNACG fédérale.

Le Président,
Serge DELOUTRE

La Secrétaire Générale Adjointe,
Laurence LACHAISE

DESTINATAIRES :

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer/Comités
Départementaux/Membres du Comité Directeur Fédéral/Membres des
Commissions Centrales/Direction Technique Nationale/Autre diffusion

Date d'approbation : Adopté par le Comité Directeur Fédéral N°5 des 16 et 17/04/2010

Date de rédaction : 17/03/2010

Date de diffusion : 22/04/2010

Auteur : Laurence LACHAISE